

CONTRAT DE PARTENARIAT SOLIDAIRE

Entre Marielle LUCAS agricultrice et Le consomm'acteur de l'Amap LA GRANIHO SAISON 2008

L'Agricultrice

Je soussigné Marielle LUCAS, agricultrice à St Rémy de Provence, m'engage à fournir chaque semaine des fromages, brousses et faisselles, fabriqués par mes soins au signataire Ci-dessous mentionné.

Ce contrat engage pour :

- Fromages par semaine, d'une valeur unitaire de 1,60 € ;
- faisselles par, d'une valeur de 3 € ;
- brousses (200 grs environ) par, d'une valeur de 3 €.

LUCAS Marielle

Consomm'acteurs

Je soussigné,

NOM/Prénom

Demeurant à

M'engage pour la saison 2008 à soutenir Marielle LUCAS dans sa démarche de production fromagère.

Accepte les conséquences des aléas sur la production, et des difficultés inhérentes à ce type de production.

Serai solidaire de Marielle LUCAS en cas de problèmes sur le troupeau (maladies, accidents...).

A, le _____ 2007 **signature**

Règlement en totalité ou

Echelonnement /8 mois : nbre de chèques de € qui seront successivement encaissés en début de chaque mois.

Mois	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Total
Mars	07	14	21	28		
Avril	04	11	18	25		
Mai	02	09	16	23	30	
Juin	06	13	20	27		
Juillet	04	11	18	25		
Août	01	08	15	22	29	
Septembre	05	12	19	26		
Octobre	03	10	17	24	31	
Total						